

# Politique de promotion du bien-être du Département de l'Éducation de la Ville de New York pour

2017

# Politique de promotion du bien-être du Département de l'Éducation de la Ville de New York

## Préambule

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYC DOE) s'engage à oeuvrer avec les écoles, les familles, et la communauté en vue d'assurer que tous les élèves obtiennent leur diplôme sachant comment prendre soin de leur esprit, de leurs corps, et de tous les gens qu'ils côtoient. Il faut que les élèves aient un cadre d'apprentissage positif et sain où ils se sentent épaulés en tout dans chaque situation, pendant toute l'année scolaire pour qu'ils aient la chance d'être couronnés de succès au niveau de leur personne, travail scolaire, développement et vie sociale.

Les recherches prouvent que les deux composantes, une bonne nutrition et des activités physiques avant, pendant, et après les heures de classe, sont intrinsèquement liées à la bonne réussite d'un élève. Ainsi, la participation des élèves au Programme scolaire de petit déjeuner du Département de l'Agriculture (USDA) est liée à des notes et résultats aux examens standards plus élevés, des taux d'absence plus bas, et une meilleure performance lorsqu'ils effectuent des tâches faisant appel à leur niveau cognitif.<sup>1,2,3,4,5,6,7</sup> D'autre part, une consommation insuffisante de produits alimentaires déterminés, notamment les fruits, légumes, produits laitiers prédispose les élèves à faire de plus basses notes.<sup>8,9,10</sup> De plus, les élèves qui sont actifs—en service de transport actif pour aller à l'école/retourner à leur domicile ; pendant la récréation ; les heures de pause sportives, au cours des programmes d'éducation physique de qualité, et des activités parascolaires—travaillent mieux en classe.<sup>11,12,13,14</sup>

Cette politique décrit comment le NYC DOE s'y prend pour garantir que les établissements scolaires puissent offrir aux élèves des cours d'éducation physique et d'éducation sanitaire, ainsi que des cadres et possibilités qui leur permettent de prendre l'habitude d'avoir des comportements sanitaires pendant toute la journée d'école et très peu de distractions commerciales. Cette politique met en place les objectifs et procédures visant à assurer, en particulier, qu'/que :

- il soit offert aux élèves des cours d'éducation physique de qualité qui satisfassent aux exigences de l'État, et des possibilité d'être physiquement actifs avant, pendant et/ou après les heures de classe ;
- ils reçoivent des cours complets d'éducation sanitaire qui les aident à accumuler les connaissances et compétences menant à la pratique de comportements sanitaires tout le long de leur vie ;
- Ils apprennent comment avoir accès aux informations d'ordre médical et les services disponibles dans l'établissement qu'ils fréquentent et en dehors du cadre scolaire ;
- Ils aient accès à des aliments sains pendant la journée scolaire—en mangeant les repas scolaires remboursables et d'autres aliments à leur portée dans l'enceinte du campus scolaire—en vertu des normes alimentaires du bureau fédéral et de l'État de New York ;
- les aliments et boissons que l'on vend ou sert à l'école répondent à des normes alimentaires stricts ;
- les repas scolaires donnent aux élèves l'accès à de nombreux aliments nourrissants, délicieux, et à bon marché qui satisfassent leurs besoins sanitaires et nutritifs ;
- le NYC DOE participe aux programmes fédéraux de petit-déjeuner scolaire (entre autres le Programme scolaire de petit-déjeuner, le Programme national de déjeuner scolaire [notamment les encas après les heures de cours], le Programme Service de restauration pendant l'été, le Programme Encas fruits et légumes, et le Programme de diététique des enfants et des adultes [y inclus les soupers]) ;
- les établissements scolaires s'engagent à promouvoir des activités physiques et une bonne nutrition qui favorisent le bien-être de l'élève ;
- la communauté s'engage à promouvoir le travail du NYC DOE visant à maintenir la pratique de bonnes habitudes pour les élèves et les membres du personnel tout le long de leur vie à l'école et dans d'autres cadres.
- les bureaux centraux coordonnent la gestion, la supervision, l'application, le suivi et la communication au sujet de la politique ainsi que ses buts et objectifs précis.

Cette politique s'applique à tous les élèves, membres du personnel, écoles publiques du NYC DOE.

Cette politique de promotion du bien-être au niveau de la Ville rapprochent les domaines de services des domaines d'intérêt recommandés [dans le modèle pour toute l'école, toute la communauté, l'enfant sous tous les aspects \(Whole School, Whole community, Whole Child WSCC\)](#) des Centres pour le Contrôle et la Prévention de maladies, une amélioration et une actualisation de l'approche à la coordination de la santé en milieu scolaire (CSH). Le Bureau des programmes pour la promotion du bien-être en milieu scolaire de la Division des Opérations du NYC DOE a élaboré la politique en collaboration avec les autres programmes, initiatives, bureaux, et organismes, visant à garantir que les écoles et la communauté aient une politique plus cohérente définissant clairement les exigences faites au niveau fédéral, étatique, et local ainsi que les recommandations correspondant à chaque domaine.

- Éducation physique et Activité physique
- Éducation sanitaire complète, notamment l'éducation alimentaire
- Services de santé
- Restauration scolaire et Promotion de la nutrition
- Autres activités favorisant le bien-être

Pour écrire cette politique, un Comité d'évaluation de la Politique de promotion du bien-être, et deux sous-comités mettant l'accent sur l'Éducation/l'Activité physique et l'Éducation sanitaire complète, se sont réunis en Janvier 2017. Ils ont été consultés afin d'identifier les perspectives de la communauté scolaire de la Ville de New York dans le cadre des exigences de l'État et des recommandations fondées sur des données factuelles au niveau national. Cette politique de promotion du bien-être à tous les niveaux s'applique à promouvoir notre stratégie visant à :

- réitérer l'éducation physique et sanitaire selon les exigences légales, les matières du tronc commun importantes à la réussite scolaire ;
- améliorer la coordination et développer l'esprit d'entente entre les bureaux, unités, organismes et établissements scolaires.
- souligner les données d'informations au niveau du public et de l'établissement scolaire qui représentent les niveaux de conformité attachées à diverses dispositions ; et,
- assurer la durabilité.

## I. Gouvernance

### **Conseil consultatif du District pour la promotion du bien-être : Rôles et Adhésion**

Le Bureau des Programmes scolaires pour la promotion du bien-être décidera de la formation d'un Conseil consultatif pour la promotion du bien-être représentant tout le district (« Conseil consultatif ») qui se réunira au moins quatre fois l'an pour recommander, réexaminer, et soutenir la mise en oeuvre des politiques et pratiques urbaines relatives aux questions de bien-être affectant la santé et le bien-être des élèves, notamment l'élaboration, l'application, ainsi que l'évaluation et la mise à jour périodiques de cette Politique pour la promotion du bien-être au niveau de toute la ville (« Politique pour la promotion du bien-être »).

Les membres du Conseil pour la promotion du bien-être représenteront tous les niveaux scolaires (établissements d'enseignement scolaire primaire et secondaire) et, dans la mesure du possible, comprendront sans s'y limiter : des parents et tuteurs, élèves, représentants du programme SchoolFood (tels que le directeur des services de nutrition), les enseignants d'Éducation physique, les enseignants d'Éducation sanitaire, les champions du Conseil scolaire pour la promotion du bien-être, les professionnels de santé et les membres du personnel de l'établissement (comme les infirmier(ères), les médecins, les dentistes, les éducateurs en santé, et d'autres auxiliaires de la santé qui offrent des services de santé au sein des établissements scolaires), des membres du personnel de la santé mentale et des services sociaux (tels que les conseillers scolaires, les psychologues, les assistants sociaux, ou les psychiatres), les administrateurs des écoles (tels que les Superintendents, les chefs d'établissement scolaire), et d'autres partenaires et parties prenantes au sein de la communauté. Le Conseil consultatif doit comprendre les membres qui soient représentatifs et il doit être ouvert à tous les membres de la communauté scolaire de la Ville de New York.

## Conseils scolaires pour le bien-être

Il est fortement recommandé à tous les établissements scolaires publics de la Ville de New York d'élaborer et/ou d'avoir un Conseil scolaire pour la promotion du bien-être. Ce Conseil fonctionne en tant que conseil consultatif à l'Équipe de pilotage de l'établissement scolaire (School Leadership Team - SLT) et au Chef de l'établissement pour examiner et soutenir la mise en oeuvre des politiques pour la promotion du bien-être au niveau de la Ville ; évaluer le bien-être au sein de l'établissement en utilisant la Fiche de notation pour le bien-être de l'établissement sur le [Portail scolaire pour le bien-être](#) ; et élaborer et mettre en oeuvre des plans d'action à titre d'initiatives scolaires pour le bien-être (telles que, programmes d'activités physiques, [levée de fonds pour la santé](#), [célébrations non-alimentaires](#) et récompenses) et/ou pour appuyer les objectifs éducatifs inscrits aux Projets éducatifs globaux (Comprehensive Education Plans - CEP). Les Conseils scolaires pour le bien-être doivent chaque année faire part à tout le personnel, aux parents, et aux élèves des politiques pour le bien-être en sorte qu'ils soient au courant des orientations politiques et qu'ils les suivent. La responsabilité finale pour la gouvernance du Conseil scolaire pour le bien-être et la mise en oeuvre de la politique revient au chef de l'établissement scolaire.

## Le leadership du Département de l'Éducation de la Ville de New York

Le Comité exécutif du Bureau des Programmes de promotion du bien-être au niveau des écoles de la Division des Opérations du NYC DOE convoquera le Conseil consultatif pour faciliter l'élaboration et la mise à jour de la politique de promotion du bien-être relative à l'Éducation physique et sanitaire, ainsi que d'autres programmations portant sur le mieux-être. Ils s'entendront avec le Bureau SchoolFood et le leadership scolaire en matière de santé sur la mise à jour des sections de la politique portant sur les services, en mettant les dirigeants de ces différents bureaux en charge de la reddition de comptes pour leurs secteurs. Le Bureau responsable des Systèmes et Politique académique (Office of Academic Policy and Systems) de la Division de l'enseignement et de l'apprentissage supervisera la collecte et le rapport des données scolaires relatives à l'Éducation physique et sanitaire, ainsi que l'énoncé des politiques scolaires qui y sont associées. Le Bureau des Services de conformité donnera aux écoles, Superintendents, et Centres d'assistance de proximité les rapports appropriés à titre de Liste de vérification de la conformité du NYC DOE. Les données publiques sur les dispositions pour l'Éducation physique et sanitaire en vertu de la Législation du Conseil municipal est disponible sur le [site internet NYC OpenData](#).

Ci-dessous vous trouverez le/les nom(s), fonction(s), et coordonnées de cette(ces) personne(s) :

Nom	Fonction	Adresse email
Lindsey Harr et Alice Goodman	Directeur exécutif et Directeur exécutif adjoint du Bureau des Programmes scolaires pour la promotion du bien-être	lharr@schools.nyc.gov agoodman@schools.nyc.gov
Armando Taddei	Directeur exécutif adjoint de l'Office of SchoolFood	ataddei@schools.nyc.gov
Dr. Roger Platt	Directeur général, Office of SchoolHealth	rplatt@health.nyc.gov
Katie Hansen	Directrice exécutive de l'Office of Academic Policy and Systems	khansen5@schools.nyc.gov
Arnold Ali	Directeur exécutif de l'Office of Compliance Services	aali@schools.nyc.gov

## II. Mise en oeuvre, Suivi, Transparence de la Politique pour la promotion du bien-être, et Implication de la communauté

### Plan de mise en oeuvre

Dans chaque établissement scolaire, le directeur ou son représentant s'assurera de la conformité aux règles de cette politique de promotion du bien-être régissant l'enseignement. Les Chefs d'établissement scolaire sont supervisés par les Superintendents, qui s'assurent de ce que les directeurs d'écoles proposent des plans de travail pédagogiques solides et conformes au plan pour leurs établissements, tout en recueillant les commentaires des familles et des communautés relatifs à l'enseignement qu'ils dispensent. Le personnel du Centre d'assistance de proximité donne aux établissements scolaires des ressources qui leur permettent de comprendre et d'appliquer les exigences relatives à l'enseignement décrites dans les guides sur les politiques scolaires associées au grade. Les chefs d'établissement scolaire ou leur représentant s'assureront de ce que les exigences du Bureau SchoolFood (telles que celles inscrites dans la Disposition réglementaire du Chancelier (CR) A-812) et les exigences relatives aux services sanitaires sont satisfaites, le cas échéant, et chaque établissement scolaire fera rapport du respect des règles à l'administrateur du bureau en question au NYC DOE. En outre, le Bureau SchoolFood offrira ces services :

- OEuvrant avec le Département de la santé au niveau local, les organisations de défense communautaires, et la communauté éducative pour évaluer et faire en sorte que les élèves acceptent le menu qu'offre le Programme de petit-déjeuner scolaire et le Programme national de déjeuner scolaire.
- Continuant à utiliser le logiciel approuvé par l'USDA afin de s'assurer de la conformité dans la mise en oeuvre des programmes de cycles de menus et d'encas, aux politiques et normes relatives à la nutrition selon les exigences fédérales, étatiques, et locales.
- Collectant, analysant, et évaluant au hasard les aliments des menus pour s'assurer de leur conformité aux spécifications du Bureau SchoolFood.
- Ne cessant de participer aux examens et inspections menés par les organismes locaux, étatiques et fédéraux.

Le Bureau des Programmes de promotion du bien-être en milieu scolaire offrira aux établissements l'orientation, les ressources, et les programmes visant à soutenir l'éducation physique et sanitaire, les activités physiques, et en général les initiatives scolaires pour le bien-être, notamment l'élaboration de plans d'action au niveau scolaire ainsi que des Conseils scolaires pour le bien-être. Le NYC DOE recommande que les établissements scolaires inscrivent leur Conseil scolaire pour le bien-être sur le Portail scolaire pour le bien-être, et mettent à point leur Fiche de notation de bien-être de l'établissement afin d'élaborer un plan d'action ciblant sa mise en oeuvre et donnant aux établissements scolaires l'accès aux ressources et informations. Vous trouverez un lien au [Portail School Wellness](#) sur le site internet du NYC DOE.

### Tenue des dossiers

Les bureaux centraux du NYC DOE [(tels que Academic Policy, Compliance, SchoolFood, Programmes scolaires pour le bien-être (School Wellness Programs)] conserveront les dossiers qui prouveront le respect des exigences de la politique de promotion du bien-être, sur le réseau informatique du bureau central du NYC DOE. Au nombre des dossiers conservés, il faut inclure sans s'y limiter :

- La politique pour la promotion du bien-être (document) ;
- La documentation prouvant le respect des exigences pour l'implication de la communauté, notamment (1) les efforts menés pour solliciter activement les groupes de parties prenantes exigées qu'elles deviennent membres du Conseil consultatif ; et (2) la participation de ces groupes dans l'élaboration, la mise en oeuvre, et la mise à jour et l'évaluation périodique de la politique de promotion du bien-être ;
- les rapports annuels des progrès sur l'Éducation physique et sanitaire au niveau de l'établissement scolaire (conformément à la [Législation du Conseil de la Ville.](#))
- la documentation de l'évaluation triennale du progrès (voir ci-dessous) de la politique pour chaque établissement scolaire sous sa juridiction ;

- les documents prouvant le respect des exigences pour la notification du public, notamment : (1) les méthodes selon lesquelles la politique de promotion du bien-être, et les évaluations triennales sont mises à la disposition du public ; et (2) les tentatives faites pour aviser activement les familles au sujet de la disponibilité de la politique de promotion du bien-être.

De plus, les programmes scolaires et les résultats des élèves sont révélés dans les systèmes de données officiels, tels que le Relevé de notes de l'élève et le Système d'informations sur les rapports scolaires (Academic Reporting System -STARS). Les données dans ces systèmes témoignent également de la conformité des établissements scolaires et des politiques scolaires de la Ville de New York à l'éducation physique et la santé. Le STARS est géré par l'Office of Academic Policy and Systems du NYC DOE.

### **Rapports annuels sur le progrès**

Le Conseil consultatif du District pour la promotion du bien-être fera une compilation des informations pour la publication d'un rapport annuel en vue de partager les informations de base concernant la politique de promotion du bien-être et fera un rapport sur le progrès global réalisé dans la mise en oeuvre des objectifs pour le bien-être du NYC DOE. Ce rapport annuel sera publié chaque année à peu près au même moment au mois de Mars, et rassemblera les données scolaires disponibles au niveau de la Ville pour l'année scolaire précédente. Ce rapport comprendra, sans s'y limiter :

- l'adresse du site internet pour la politique de promotion du bien-être et/ou comment le public peut-il recevoir/avoir accès à une copie de la politique de promotion du bien-être ;
- un exposé sur le progrès que fait la Ville pour satisfaire aux objectifs de la politique de promotion du bien-être ;
- les accents sur les manifestations ou activités de l'établissement scolaire et/ou de la Ville relatives à la mise en oeuvre de la politique de promotion du bien-être ;
- le nom et la fonction du/des dirigeant(s) désigné(s) au niveau de la politique du NYC DOE cité en Section I ; et
- les renseignements sur les façons que les gens et le public peuvent se joindre aux tentatives de promotion du bien-être faites par l'école.

Le rapport annuel sera disponible dans dix (10) langues sur le site internet du NYC DOE.

### **Évaluations triennales sur les progrès**

Chaque trois ans au moins, les bureaux centraux évalueront le progrès fait dans l'application de la politique de promotion du bien-être en vue d'évaluer sa mise en oeuvre au niveau de la Ville, notamment la mesure selon laquelle les écoles sous la juridiction du NYC DOE adhèrent à la politique de promotion du bien-être, et décrivent le progrès fait dans l'accomplissement des objectifs de cette politique du NYC DOE. Le responsable de la gestion de l'évaluation triennale s'appelle Jeremy Walter, Programmes de promotion du bien-être, Directeur général des opérations et du développement de la communauté, [jwalter2@schools.nyc.gov](mailto:jwalter2@schools.nyc.gov). Le rapport triennal des progrès sera disponible au public sur le site internet du NYC DOE.

### **Révisions et Mise à jour de la politique**

Le Conseil consultatif du District pour la promotion du bien-être mettra à jour ou modifiera la politique de promotion du bien-être en se basant sur les résultats des rapports annuels sur les progrès et des évaluations triennales, et/ou au fur et à mesure que changent les priorités du NYC DOE, les besoins de la communauté ; que les objectifs de promotion du bien-être sont atteints ; que de nouvelles technologies, informations, et sciences de la santé émergent ; et que sont publiées de nouvelles normes ou directives du gouvernement fédéral ou de l'État. La politique de promotion du bien-être sera évaluée et mise à jour comme indiqué chaque trois ans au moins, à la suite de l'évaluation triennale.

### **Activités d'implication, de sensibilisation communautaire, et de communications**

Le NYC DOE s'engage à répondre aux commentaires de la communauté, en la sensibilisant à la politique de promotion du bien-être. Il indiquera sans tarder les moyens selon lesquels les représentants du Conseil consultatif du District pour la promotion du bien-être et d'autres organismes peuvent participer à l'élaboration, la mise en oeuvre, ainsi qu'à l'évaluation et la mise à jour périodique de la politique de promotion du bien-être. Il fera également part aux parents des changements apportés aux repas



scolaires et de leur conformité aux normes établies pour l'alimentation scolaire, la disponibilité des programmes de nutrition pour enfants, et comment y faire une demande d'admission, ainsi qu'une description des collations bien pensées répondant aux normes de nutrition et leur application au niveau scolaire. Le NYCDOE utilisera les mécanismes électroniques, tels que notification ou email affichés sur le site internet du NYC DOE, afin de garantir qu'on fasse parvenir diligemment des notifications à toutes les familles relatives au contenu, à la mise en oeuvre, et aux mises à jour de la politique de promotion du bien-être. Il leur fera également dire comment elles peuvent s'impliquer au niveau de la politique et la soutenir. Il aura également recours à ces mécanismes pour informer la communauté de la disponibilité des rapports annuels et triennaux. Le NYC DOE s'assurera de ce que ces messages écrits fassent ressortir les particularités culturelles et linguistiques propres à la communauté et qu'ils soient expédiés par le biais de moyens pareils à ceux que le district et différentes écoles envoient d'autres informations scolaires importantes aux parents.

Au moins chaque année, le NYC DOE avisera diligemment le public du contenu ou de toute mise à jour de la politique de promotion du bien-être.

### III. Éducation physique et Activité physique

#### Éducation physique

Le cours d'Éducation physique (PE) est un élément essentiel de l'éducation d'un enfant sous tous les aspects. Dans un cours de PE, les élèves apprennent les compétences de base concernant leur corps et comment en prendre soin et se mouvoir, ainsi que les compétences leur permettant d'acquérir des habitudes saines toute leur vie. Le cours de PE est une matière importante qu'il convient d'offrir aux élèves afin qu'ils puissent focaliser sur ce qu'ils apprennent en classe et prendre de bonnes habitudes à utiliser toute leur vie. Le NYC DOE doit offrir des cours de PE aux élèves conformément à la [Loi 803 de l'État de New York](#), et aux règles édictées dans les Circulaires no 135 du Commissaire. Selon la [Section 135.4 des Circulaires du Commissaire de l'État de New York State](#), il faut que toutes les écoles du NYC DOE offrent aux élèves de tous les grades un programme de PE adapté aux [normes scolaires d'apprentissage](#), et ces programmes doivent répondre aux exigences éducatives précises et même les surpasser. Le NYC DOE pense publier un document relatif à la Portée et Séquence du Programme d'Éducation physique du Kindergarten au 12e grade pendant l'année scolaire 2017-18, ce pour aider les écoles à offrir un programme de PE aux élèves du Kindergarten au 12e grade en tenant compte de leur âge.

**Le personnel :** Selon les exigences de l'État, tout établissement scolaire offrant des services aux élèves des classes primaires doivent avoir au nombre de leur personnel au moins un enseignant ayant une certification pour l'enseignement de PE. Conformément à la Section 135.4 des Circulaires du Commissaire de NYS, un enseignant du NYC DOE peut offrir ces cours en école primaire sous la supervision d'un enseignant de sport certifié. En collège et lycée, le cours de PE doit être offert par un professeur de sport certifié. Le NYC DOE recommande vivement que tous les cours de PE en classe primaire soit enseignés par un enseignant titulaire certifié en sport et titulaire d'une licence.

De même, conformément à la [Loi de l'État de New York relative à la sensibilisation à la commotion cérébrale et à son traitement](#), tous les professeurs et entraîneurs sportifs doivent suivre chaque deux ans une formation en PE. Pour plus de détails et de renseignements, consultez la [page internet offrant des informations sur Concussion Training & Verification](#).

**Participation des élèves :** Les élèves auront tous la chance sans parti pris de suivre des cours de PE. Les établissements scolaires feront également des arrangements adéquats en vue de permettre que tous les élèves y participent sur un pied d'égalité. Ils adapteront au besoin les cours de sport et les équipements. Conformément aux règlements de l'État, il n'est pas permis de dispenser les élèves de suivre des cours de PE ou de les exonérer, ou de leur substituer d'autres cours en lieu et place des cours de PE.

### Dans les programmes de pré-K et de 3-K

- Il doit être donné aux élèves la possibilité de suivre des cours de mouvement, santé et culture physique, bien que l'État de New York ne les préconise pas pour ces programmes.

### En classe primaire

- Tous les élèves des classes primaires suivront des cours de PE conformément aux règles de l'État qui exigent que les élèves du Kindergarten au 3e grade fassent au moins par semaine 120 minutes de PE :
  - Les élèves des classes du Kindergarten au 3e grade suivent chaque jour des cours de PE.
  - Les élèves du 4e et du 5e grade ont trois fois par semaine au moins des cours de PE. Quant aux élèves des écoles offrant des cours du Kindergarten au 8e grade, et du Kindergarten au 12e grade, les élèves du 6e grade obéissent aux exigences faites pour les élèves du 4e et du 5e grade.

La Ville propose une formation et un soutien au programme [Move-to-Improve](#), programme d'activités physiques en salle de classe du NYC DOE en vue d'aider les établissements primaires à satisfaire aux exigences relatives à la durée et la fréquence de ces activités, et faire des salles de classe un cadre d'apprentissage dynamique. Le programme Move-to-Improve aide les enseignants des classes primaires à offrir 10-minutes d'activités visant à maintenir l'application des normes relatives à l'Éducation physique (PE) de l'État de New York adaptées aux normes d'apprentissage en la matière. Les établissements scolaires ayant un vaste programme de PE, mené par un professeur de sport certifié ou un professeur désigné pour les sports, peuvent se convertir en école Étoiles Move-to-Improve en formant au programme au moins 85 % de leurs enseignants qualifiés et appliquant le programme Move-to-Improve dans le cadre de la journée scolaire. Les écoles Étoiles sont autorisées à prendre chaque semaine au plus 40 minutes de leurs temps pour faire des activités Move-to-Improve pendant la période d'enseignement pour compléter les heures régulières de PE et aider à offrir aux élèves les 120 minutes de PE exigées.

### En collège

- Les règles de l'État exigent qu'il soit offert aux élèves chaque année des cours de PE.
  - Chaque semestre, les élèves des classes du 6e au 8e grade ont 90 minutes de PE ou l'équivalent chaque semaine. Ce qui fait en tout 27 heures par semestre.
  - Les établissements scolaires peuvent suivre le modèle d'horaire 3/2 (Le cours de PE offert 3 fois par semaine pendant un semestre et 2 fois par semaine l'autre semestre) ou répartir le temps différemment.

### En lycée

- Il faut qu'un élève ait quatre crédits de PE pour avoir son diplôme de fin d'études secondaires. Les règles de l'État exigent que :
  - Les élèves des classes du 9e au 12e grade aient chaque jour un cours de PE. Pendant les sept (7) semestres, ils ont au moins chaque semaine 180 minutes de PE ; ou
  - Les élèves aient au moins 90 minutes de PE chaque semaine pendant chaque trimestre, trois périodes par semaine pendant un semestre et deux périodes par semaine l'autre semestre (3/2) ; ou les cours sont répartis différemment pour la même durée.

Le programme de PE de la Ville promeut le bien-être physique par le biais d'évaluations individualisées NYC FITNESSGRAM exigées pour tous les élèves du Kindergarten au 12e grade qui y ont droit. À la suite de ces évaluations on utilise pour chaque élève un rapport basé sur des critères. Les parents et tuteurs peuvent avoir accès au rapport annuel NYC FITNESSGRAM de leur enfant sur le site internet [NYC Schools Account](#).

### Activité physique

Les enfants et adolescents doivent faire [60 minutes d'activité physique](#) chaque jour. Un grand pourcentage d'activité physique prévue pour enfants ajouté aux cours de PE peut être offert par le biais d'activités scolaires, notamment les activités physiques en salle de classe, pendant la pause, le transport



actif pour se rendre à l'école, et les activités en dehors des heures de classe. Le NYC DOE s'engage à promouvoir et soutenir ces possibilités. Les établissements scolaires garantiront que les chances se présentant pour ces activités soient proposées à titre complémentaire mais pas en lieu et place des cours de PE (ce dont nous avons parlé, préalablement, dans la sous-section « Éducation physique »).

Le NYC DOE convient du fait que les élèves sont plus attentifs et prêts à suivre des cours lorsqu'ils prennent de petites pauses pour faire des activités physiques ou se dégourdir les muscles. De ce fait, le NYC DOE recommande également que les enseignants proposent aux élèves de courtes pauses (de 3 à 5 minutes) pendant les heures de classe. Les pauses pour faire des activités physiques doivent être ajoutées aux heures de cours, de pause, et/ou aux périodes de transition entre les cours et non pas s'y substituer. Les ressources et idées pour faire des pauses d'activité physique régulièrement sont disponibles par le biais de l' [USDA](#) et de l' [Alliance for a Healthier Generation](#).

Les activités physiques pendant les heures de classe (notamment la pause, les pauses pour faire des activités physiques, ou l'Éducation physique) ne seront pas refusées en guise de punition, quelle que soit la raison, ni elles ne seront utilisées à titre de punition. Il ne faut pas y ajouter la participation dans des activités en dehors des heures de classe ou celles des comités sportifs de l'école, qui peuvent avoir des règles et des exigences précises pour y participer.

**Pause (classes primaires) :** Selon les vives recommandations du NYC DOE, il faut que les écoles primaires offrent 20 minutes de pause au moins presque tous ou tous les jours de classe pendant l'année scolaire. Et puis, le Département convie les établissements scolaires à mettre en place un plan de pause en sorte que les enfants tirent grandement parti de ce temps pour leur santé et bien-être. En outre, il ne faut pas utiliser la pause pour le repas, vu que les écoles doivent décider de l'heure du repas en sorte que les élèves aient au moins 20 minutes pour prendre leur déjeuner.

Conformément aux règles de l'État, les cours de PE exigés ne peuvent pas être faits pendant les heures de pause qui doivent être ajoutées plutôt qu'être substituées aux heures de PE. Les surveillants ou enseignants qui sont avec les élèves pendant la période de pause doivent les porter à être actifs. Ils peuvent être de fervents modèles pour les élèves en s'activant physiquement à leurs côtés toutes les fois que la situation s'y prête. Vu que les enfants tirent parti d'exercice vigoureux, il faut qu'on leur donne l'opportunité de jouer en plein air autant que possible. La saison froide ne devrait pas faire obstacle aux jeux des enfants en plein air, à moins qu'il neige ou qu'il y ait de la glace sur la cour. Bien entendu, ils doivent être vêtus convenablement. Le Département de la santé et de l'hygiène mentale de la Ville de New York (NYCDOHMH) encourage vivement que les chefs d'établissement scolaire ne cessent de proposer la pause en plein air pendant la plus grande partie des jours d'hiver. Au cas où une école doit faire une pause en salle, le NYC DOE recommande que les enseignants et les membres du personnel mettent en place un plan à exécuter pendant la pause qui porte les élèves à faire des activités physiques, dans la mesure du possible. Les recommandations et les ressources pour la pause sont disponibles aux [Centers for Disease Control and Prevention and SHAPE America](#).

**Programmes avant et après les heures normales de cours :** Le NYC DOE offre des opportunités aux élèves pour qu'ils participent aux activités physiques avant et/ou après les heures de cours par le biais de programmes, notamment : les programmes CHAMPS Sports and Fitness (écoles primaires et collèges), les programmes de la Ligue sportive des écoles publiques *Public School Athletic League* (PSAL) (en lycée), les activités subventionnées par le Conseil pour la santé en milieu scolaire, et les partenariats avec les programmes affiliés au NYC DOE. Conformément à la [Loi de l'État de New York relative à la sensibilisation à la commotion cérébrale et à son traitement](#), tous les entraîneurs sportifs, notamment ceux de la PSAL et de CHAMPS doivent suivre chaque deux ans une formation touchant les interventions en cas de commotion cérébrale. Pour plus de détails et de renseignements, consultez la [page internet offrant des informations sur Concussion Training & Verification](#).

**Conception active :** Le NYC DOE encourage les écoles à mettre en place des cadres favorisant les activités physiques pour la santé et le bien-être des élèves, des membres du personnel, et de la communauté. Le NYC DOE recommande deux ressources pour orienter le personnel des établissements scolaires :

- [The Active Design Toolkit for Schools](#) conçu par le Partenariat pour une Ville de New York plus saine *Partnership for a Healthier New York City* en collaboration avec le NYCDOHMH, NYC

DOE, et le Ministère des transports de la Ville de New York. Il propose des détails et stratégies à utiliser pour une récréation active, l'agrément, le choix d'aliments et de boissons sains, et les modes de transport actifs dans le cadre scolaire, ainsi que des exemples illustrant des façons de le faire.

- [The Active Design Playbook for Early Childhood Settings](#) créé par l'Unité *Healthy Living by Design* du NYCDOHMH avec les commentaires de divers partenaires et l'appui pour un accord de coopération du *Partnership to Improve Community Health* financé par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC). Il suggère les stratégies et idées relatives aux modes d'intégration du jeu actif et du temps en pleine nature pour soutenir l'apprentissage dans les centres de la petite enfance de NYC.

## IV. Éducation sanitaire globale

L'éducation sanitaire joue un rôle critique pour ce qui est d'aider les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour s'occuper de leurs corps et prendre des décisions saines. Elle offre aux jeunes gens la possibilité de développer les compétences essentielles, telles que la fixation des objectifs, l'autonomie, la communication, la prise de décision, l'analyse des influences, l'accès aux ressources, et l'habitude d'avoir des comportements sains qui les aideront à réussir en classe et dans la vie.

Le NYC DOE doit, conformément aux dispositions de la Section 804 du Code de l'Éducation de l'État de New York, et aux règles énoncées dans le [Circulaire 135 du Commissaire](#), offrir des cours d'éducation sanitaire. Selon la Section 135.3 des Circulaires du Commissaire de l'État de New York, le NYC DOE exige qu'il soit offert aux élèves des classes primaires, collèges et lycées des cours d'éducation sanitaire globale adaptés aux normes d'apprentissage se conformant au degré de maturité et de l'âge des élèves, reposant sur des données médicales fiables, respectueux de toutes les cultures dans un cadre d'apprentissage sécurisé où tous les élèves se sentent épaulés et respectés.

Les établissements scolaires de la Ville de New York doivent adopter une approche par compétence pour les cours d'éducation sanitaire globale où divers sujets sont abordés, tels que le tabac, l'alcool, et l'abus de la drogue ; les aliments/la nutrition sains(saine) ; la santé mentale et affective ; la santé/le bien-être personnel(le) ; l'activité physique ; la sécurité/prévention de blessures ; et la prévention de la violence. Dans les classes secondaires, les cours d'éducation sanitaire doivent porter également sur l'éducation sanitaire sexuelle où sont abordées également les questions touchant la communauté LGBTQ.

Autant que possible, les activités et manifestations de l'établissement se rapportant à une nutrition bien équilibrée—telles que dégustation des mets *SchoolFood*, et les activités Potager scolaire et Potager à Café scolaire, les marchés agricoles communautaires, et les activités d'alimentation/de cuisine saine du Conseil pour le bien-être en milieu scolaire—devraient se rapporter aux cours de nutrition et/ou être liées à ces cours offerts dans le cadre du programme d'éducation sanitaire globale.

L'État de New York State exige également qu'il soit offert chaque année à tous les élèves du Kindergarten au 12e grade un certain nombre de cours sur la nature, les modes de transmission, et les moyens de prévention de la transmission du Virus de l'immuno-déficience humaine (VIH)/SIDA).

Les parents peuvent décider de ne pas laisser leur enfant suivre les cours de « prévention » se rapportant à la prévention de grossesse et/ou d'infections transmises sexuellement (STI), sans compter les cours d'abstinence sexuelle. D'autres renseignements relatifs à la notification des parents et aux règles d'exclusion pour certains cours sur le VIH et l'éducation sexuelle sanitaire sont disponibles sur le [site internet du NYC DOE](#).

### **En classe primaire**

- Les élèves doivent suivre chaque année des cours sur l'éducation sanitaire.
- Tout élève du Kindergarten au 6e grade doit suivre chaque année cinq cours du programme scolaire VIH/SIDA du NYC DOE.
- Les enseignants d'éducation sanitaire certifiés ou les enseignants titulaires peuvent enseigner les cours d'éducation sanitaire ou les cours sur le VIH/SIDA.

### **En collège**

- Il faut qu'il soit offert aux élèves l'équivalent de 54 heures de cours sur l'éducation sanitaire globale.
- Le NYC DOE exige qu'il soit également enseigné l'éducation sexuelle sanitaire dans le programme d'éducation sanitaire globale. Il recommande vivement qu'il soit donné aux élèves du 6e et 7e grade des cours d'éducation sanitaire.
  - Les parents peuvent demander à ce que leur enfant ne suive pas certains cours d'éducation sexuelle sanitaire portant sur les procédés de prévention.
- Chaque année, tout élève doit suivre des cours sur le VIH/SIDA du programme scolaire VIH/SIDA du NYC DOE ; chaque année, les élèves du 6e grade doivent suivre cinq cours, ceux du 7e et du 8e grade six cours.
- Les politiques de l'État de New York exigent qu'un professeur d'éducation sanitaire certifié enseigne les cours d'éducation sanitaire.

### **En lycée**

- Il faut qu'il soit offert aux élèves l'équivalent de 54 heures de cours, représentant un cours d'un crédit d'éducation sanitaire.
- Il faut que les élèves aient ce crédit d'éducation sanitaire pour qu'ils reçoivent leur diplôme de fin d'études secondaire.
- Le NYC DOE exige qu'il soit également enseigné l'éducation sexuelle sanitaire dans le programme d'éducation sanitaire globale. Il recommande vivement qu'il soit donné aux élèves du 9e et 10e grade des cours d'éducation sanitaire.
  - Les parents peuvent demander à ce que leur enfant ne suive pas certains cours d'éducation sexuelle sanitaire portant sur les procédés de prévention.
  - Les démonstrations pour le mode d'emploi des préservatifs sont permises pendant les cours d'éducation sanitaire en lycée.
- Tout élève du 9e au 12e grade doit suivre chaque année cinq cours du programme scolaire VIH/SIDA du NYC DOE.
- Les politiques de l'État de New York exigent qu'un professeur d'éducation sanitaire certifié enseigne les cours d'éducation sanitaire.

L'éducation sanitaire globale promeut pour tous les élèves un mode de vie sain, des relations saines, et des connaissances en matière de santé en améliorant leur(s) compétence(s) et résilience aux fins d'apprentissage socio-affectif. Le NYC DOE propose des programmes scolaires basés sur la recherche qu'il recommande pour les écoles primaires, collèges et lycées en vue d'aider les établissements scolaires à offrir des cours d'éducation sanitaire. De plus, il offre gratuitement aux enseignants des formations tout au long de l'année. Au cas où un établissement scolaire déciderait d'un autre programme d'éducation sanitaire, il devrait s'aligner aux normes nationales d'Éducation sanitaire et satisfaire aux exigences de l'État relatives à l'éducation sanitaire au niveau local. Le NYC DOE publiera un document sur la Portée et Séquence du Programme d'Éducation sanitaire du Kindergarten au 12e grade pendant l'année scolaire 2017-18 en vue d'aider les écoles à offrir aux élèves un cours d'Éducation sanitaire axé sur leurs compétences, où seront abordés au fur et à mesure les différents aspects de la question en tenant compte de leur âge.

## V. Services de santé

Lorsque les enfants sont en bonne santé, ils tendent à bien apprendre en classe et s'y impliquer avec succès. Les services sanitaires scolaires peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'élimination des troubles de santé liés à l'apprentissage afin de garantir l'accès aux services de santé primaire et/ou des recommandations pour ces prestations, en proposant des services de santé mentale intégrés, des soins d'urgence en cas de maladie ou de blessure, en dépistant les maladies transmissibles, et divulguant les pratiques et systèmes visant à garantir que tous les élèves aient accès aux ressources et services clés adaptés à leur développement.

Le NYC DOE propose un éventail de *services de santé en vue d'assurer le bien-être et la réussite des élèves, notamment* :

- Les infirmiers(ères), les médecins et les éducateurs sanitaires au sein de l'établissement ;
- Les centres de santé en milieu scolaire ;
- Les programmes de santé mentale, les examens de la vue, les examens dentaires, et les services de santé reproductive.

Le NYC DOE convie vivement toutes les écoles à encourager la participation aux services de soins de santé offerts et renforcer les liens entre les aires d'enseignement, surtout entre les services sanitaires et les services éducatifs, en vue d'aider les élèves à avoir accès aux ressources sanitaires et mettre en pratique l'apprentissage. Les infirmiers(ères) scolaires, les membres du Centre de santé dans l'enceinte du bâtiment scolaire, et autres employés sont des membres de la communauté scolaire qui doivent faire partie des Conseils pour le bien-être en milieu scolaire.

### **Programme d'accès aux préservatifs (CAP)**

Dans le cadre du programme de prévention du VIH/SIDA, et en conformité avec le [Circulaire no 135.3 \(c\) \(2-ii\) du Commissaire](#), les lycées de la Ville de New York doivent disposer de Centres de ressources sanitaires où, à la suite d'une formation, les membres du personnel peuvent donner aux élèves des classes du 9e au 12e grade des préservatifs, des renseignements relatifs aux soins de santé, et les aiguiller vers des médecins ou des centres de santé. Les Programmes du Bureau pour le bien-être en milieu scolaire propose une formation pour les membres du personnel scolaire du CAP, ainsi que des préservatifs et des matériels d'informations sur la santé. Les parents et tuteurs peuvent prendre la décision d'interdire à leur enfant de recevoir des préservatifs ; cependant, tous les élèves ont le droit de s'informer et de bénéficier des services d'aiguillage vers les services de santé. Tout CAP de lycée doit :

- Avoir au moins deux membres du personnel (un homme et une femme) ayant suivi une formation ;
- Soient disponibles dix fois par semaine pendant toute l'année scolaire ;
- Fassent part explicitement à tous les élèves des heures et du lieu de la Salle de ressources sanitaires en leur envoyant/donnant une lettre ou un dépliant.
- Donnent à l'admission de tous les nouveaux élèves des lettres de refus parental aux parents ;
- Conservent une liste confidentielle de tous les élèves qui ne doivent pas faire partie du programme, et que cette liste soit à la portée de tous les membres du personnel du CAP (les élèves qui sont sur cette liste ne seront identifiés que par un numéro d'identifiant ; leur nom n'y sera pas mentionné) ;
- Proposent des services d'aiguillage vers des centres de santé ou des médecins ;
- S'assurent que la Salle de ressources sanitaires soit un endroit sécurisé où tous les élèves quelle que soit leur situation se sentent épaulés.
- Protègent les renseignements inscrits dans les dossiers des élèves.

## VI. Nutrition et Publicité relative à la nutrition en milieu scolaire

Une bonne nutrition est indispensable à une excellente éducation. Lorsque les élèves ont une diète saine, elle améliore leur attention et compréhension pendant les heures de cours. Chaque jour, le programme SchoolFood offre aux élèves des mets nourrissants complets qui leur donnent l'énergie dont leur cerveau a besoin pour exceller en classe. Nous convions vivement les établissements scolaires à souligner ce que nous offrons à la cafétéria au cours des notifications, dans les bulletins scolaires,

pendant les réunions communautaires, et dans le cadre des cours de nutrition. Le faire permettra aux élèves de se renseigner au sujet des avantages et de l'importance des choix judicieux.

Les repas servis par le programme SchoolFood par le biais du SBP, NSLP, Encas après les heures de classe *After-School Snack*, et les Programmes de diner *Supper programs* appliquent les exigences ci-après mentionnées :

- Ils remplissent les conditions relatives au remboursement imposées au niveau local, de l'État, et des agences fédérales.
- Il faudra diminuer la teneur en gras des repas comme suit :
  - On limitera la quantité de gras à 30 % de calories pendant la semaine.
  - La quantité d'acides gras saturés sera réduite à 10 % de calories pour la semaine.
- On proposera des quantités limitées et ciblées de sodium.
- Nous convierons les élèves à consommer beaucoup de fruits et légumes frais que nous leur donnerons chaque jour.
- Nous les encouragerons à inclure des entrées à base de plantes que nous leur offrirons.
- Il faudra ajouter dans les menus des aliments préparés au niveau local selon les saisons.
- Installer dans les cafétérias des jets d'eau réfrigérée.
- Offrir trois différents types de lait :
  - Lait écrémé (1%)
  - Lait écrémé
  - Lait écrémé au chocolat
  - *Exception* : On pourra donner à des catégories particulières d'élèves du lait entier.

Le programme SchoolFood ne cessera pas d'interdire qu'il soit ajouté dans les aliments portés sur nos menus des ingrédients potentiellement nocifs au développement des enfants.

Les menus du mois seront affichés dans les cafétérias des écoles et sur le [Site internet du SchoolFood](#) du NYC DOE. Le site internet présente la teneur nutritionnelle du menu journalier. En outre, vous trouverez une application de téléphone mobile ainsi qu'un inventaire des informations sur le menu et les options alimentaires sont disponibles pour télécharger sur le [site internet](#).

### **Petit déjeuner**

Pour satisfaire aux besoins de nutrition des élèves et pour mettre en avant combien il est important de prendre un petit déjeuner sain, le programme SchoolFood encourage les élèves à participer au programme petit-déjeuner scolaire.

- Le petit déjeuner est offert à tous les élèves des écoles publiques de NYC gratuitement.
- Nous continuerons à offrir le Programme Petit Déjeuner en Salle de classe dans toutes les écoles primaires de NYC afin de donner aux élèves en début de journée scolaire un repas nourrissant.

### **Déjeuner**

Le programme SchoolFood offre un menu de divers plats au déjeuner et est mis en place en vue de satisfaire aux normes de nutrition. Il collabore avec les élèves afin de présenter sur le menu de nouveaux mets sains.

Les nouveaux aliments et mets au menu sont évalués pour voir si les choix faits sont judicieux et tentants. Ce travail est fait :

- Par le personnel du programme *SchoolFood* et les élèves qui font partie du groupe choisi pour le test de la cuisine du programme *SchoolFood*.
- En consultant les préférences et aversions des élèves captées dans les données métriques sur le menu, les sondages sur les applications mobiles, et les réunions des partenariats scolaires.
- En dégustant les mets pour les évaluer dans des établissements scolaires précis et en recueillant les commentaires des élèves avant de les mettre en vente.

## Produits alimentaires compétitifs : Les aliments et boissons vendus/servis en dehors du Programme petit déjeuner en milieu scolaire et du Programme national Déjeuner en milieu scolaire

« Les produits alimentaires compétitifs » comprennent les aliments et boissons vendus aux élèves par le biais des distributeurs automatiques, les encas à la carte, les boutiques des écoles, les collectes des établissements scolaires, et les cuisines en milieu scolaire. La nourriture et les boissons au sein de ces cadres sont régis par les [Dispositions du Chancelier \(CR A-812\) sur les produits alimentaires compétitifs](#).

À partir du mois de Février 2010, il ne peut être vendu aux heures de classe que les produits alimentaires et boissons qui répondent aux règles du programme SchoolFood du NYCDOE. Il n'y aura pas sur la liste d'encas approuvés par le Programme SchoolFood les produits interdits par les lois de l'État de New York et du gouvernement fédéral.

Les renseignements sur les encas, les produits alimentaires, les ingrédients, et la taille des portions approuvés par le Programme SchoolFood et d'autres renseignements sont disponibles sur le [Site internet de SchoolFood](#) du NYCDOE.

### Normes relatives aux boissons dans les zones accessibles aux enfants en milieu scolaire

Écoles primaires (offrant des services aux élèves des classes du Kindergarten au 5e grade, du Kindergarten au 8e grade, et du Kindergarten au 12e grade)			
Lieu où sont placés les distributeurs automatiques	Produits alimentaires autorisés	Teneur en calories permise	Taille des portions servies permise
Zones accessibles aux élèves	Eau	Ne s'applique pas	Aucun(e)
	Boissons hypocaloriques sans couleurs et arômes artificiels	10 calories par 8 onces	Aucun(e)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Il ne faut pas qu'il y ait dans les boissons des édulcorants artificiels, d'autres édulcorants naturels très bas en calories qui ne sont pas nutritifs (tels que stevia, erythritol), des arômes artificiels ou des couleurs artificielles.</li> <li>Il n'est pas permis d'offrir des produits carbonatés et caféinés</li> </ul>			

Collèges (établissements offrant des services aux élèves des classes du 6e au 8e grade et du 6e au 12e grade).			
Lieu où sont placés les distributeurs automatiques	Produits alimentaires autorisés	Teneur en calories permise	Taille des portions servies permise
Zones accessibles aux élèves	Eau	Ne s'applique pas	Aucun(e)
	Boissons hypocaloriques sans couleurs et arômes artificiels	10 calories pour chaque 8 onces.	Aucun
<ul style="list-style-type: none"> <li>Il ne faut pas qu'il y ait dans les boissons des édulcorants artificiels, d'autres édulcorants naturels très bas en calories qui ne sont pas nutritifs (tels que stevia, erythritol), des arômes artificiels ou des couleurs artificielles.</li> <li>Il est interdit d'offrir des produits caféinés ; il n'est pas permis de vendre des produits carbonatés.</li> <li>Les renseignements sur la teneur en calories doivent être affichés sur l'emballage de chaque boisson.</li> <li>Il est interdit d'afficher des panneaux publicitaires relatifs aux boissons à haute teneur en calories sur les distributeurs automatiques.</li> </ul>			



<b>Lycées (écoles offrant des services pour les élèves des classes du 9e au 12e grade)</b>			
<b>Lieu où sont placés les distributeurs automatiques</b>	<b>Produits alimentaires autorisés</b>	<b>Teneur en calories permise</b>	<b>Taille des portions servies permise</b>
Zones accessibles aux élèves	Eau	Ne s'applique pas	Aucun(e)
	Boissons hypocaloriques sans couleurs et arômes artificiels	25 calories par 8 onces	Aucun(e)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il ne faut pas qu'il y ait dans les boissons des édulcorants artificiels, d'autres édulcorants naturels très bas en calories qui ne sont pas nutritifs (tels que stevia, erythritol), des arômes artificiels ou des couleurs artificielles.</li> <li>• Les produits caféinés et carbonatés sont acceptés.</li> <li>• Les renseignements sur la teneur en calories doivent être affichés sur l'emballage de chaque boisson.</li> <li>• Il est interdit d'afficher des panneaux publicitaires relatifs aux boissons à haute teneur en calories sur les distributeurs automatiques.</li> </ul>			

### **Les normes relatives aux boissons pour des zones qui ne sont pas accessibles aux enfants en milieu scolaire**

#### **(telles que, Salles réservées aux enseignants et les bureaux administratifs)**

Les distributeurs automatiques approvisionnant en boissons qui se trouvent dans les bureaux administratifs et dans les zones accessibles aux enseignants (telles que les salons d'enseignants et d'autres endroits auxquels les élèves n'ont pas accès) doivent obéir aux normes de la Ville relatives aux distributeurs automatiques de boissons pour adultes. Des fois, la Ville peut modifier ces normes comme elle juge nécessaire de le faire.

### **Normes relatives aux encas dans les zones d'une école accessibles aux enfants**

**Directives pour la Vente des encas et produits alimentaires :** Le Programme SchoolFood vise à encourager les élèves à avoir de bonnes pratiques alimentaires en diminuant ou n'utilisant pas des encas contenant des acides gras, des graisses saturées, des gras trans, du cholestérol, et du sodium. Les machines automatiques ne peuvent pas être utilisées dans les écoles offrant des services aux élèves du pré-k au 5e grade. On peut s'en servir en collèges et lycées (consulter les normes ci-dessous).

La formule de bon nombre d'encas connus sur le marché a été remaniée en vue de satisfaire aux normes de nutrition plus rigoureuses. [La Disposition réglementaire du Chancelier \*Chancellor's Regulation \(CR\) A-812 relative aux aliments faisant l'objet de compétition\*](#) propose des directives pour la vente de produits alimentaires et d'encas.

*Il sera permis aux élèves de vendre des articles approuvés pour accumuler des fonds pendant la journée scolaire aux alentours de la cafétéria (CR A-812, Section I, Paragraphe-G).*

### **Machines automatiques approvisionnant en encas accessibles aux élèves et enseignants (seulement pour les collèges et lycées)**

- Tous les articles doivent être emballés séparément.
- Il ne peut y avoir dans ces articles aucun édulcorant artificiel ou sans valeur alimentaire.
- Les produits doivent avoir une teneur de 200 calories au plus par portion.
- Ils ne doivent pas avoir également plus de 200 mg de sodium.
- Les produits doivent avoir moins de 10% de calories provenant des gras saturés.

- Ceux qui ont plus de 35 % de calories provenant des gras (excepté les noix et les beurres de noix).
  - Les mélanges de fruits secs et de noix n'obéissent pas aux normes relatives à la quantité de gras.
  - Les produits qui renferment moins de 0,5 mg de gras trans par portion.
  - Ceux qui ont plus de 35 % de calories provenant du sucre qu'on leur ajouté (les produits à base de fruit auxquels il n'a pas été ajouté de sucre sont exemptés).
  - Les produits à base de grains doivent contenir au moins 2 grammes de fibre par portion.
  - Tous les fruits et légumes frais sont acceptables.
- En outre, le yaourt doit contenir une quantité de sucre  $\leq 15$  grammes pour 4 onces, et il ne faut pas qu'on y ajoute des édulcorants et arômes artificiels.

**Produits approuvés :** On ne peut présenter dans les distributeurs automatiques, les boutiques des écoles à l'usage des élèves et/ou pendant les activités de collecte de fonds auxquelles ils participent, que seuls les produits alimentaires approuvés pendant les heures où on ne sert pas de repas du début de la journée scolaire jusqu'à 18 h 00 et les jours de semaine. Exception faite au cours des activités de collecte de fonds de la PA/PTA (CR A-812, Section I, Paragraphe-H).

**Produits interdits :** On ne peut pas vendre aux élèves par les biais des distributeurs automatiques, des boutiques scolaires, des activités de collecte de fonds des élèves, et/ou d'autres activités de collecte de fonds des écoles les produits ci-dessous mentionnés du début de la journée scolaire jusqu'à 18 h 00 au cours de la semaine :

- Chewing gum
- Bonbons (notamment les bonbons durs, les confitures, les gommes gélifiées, les bonbons à la guimauve, les fondants, les réglisses, les bonbons filés, et les popcorns enrobés de confiserie)
- Les sorbets qui ne contiennent pas de fruits ou de jus de fruits
- Les édulcorants artificiels

Il y a une liste d'encas satisfaisant aux critères du NYCDOE sur le site internet [SchoolFood website](#). Pour en savoir plus, consultez le CR A-812.

Vous pouvez demander d'ajouter de nouveaux produits sur la liste des encas approuvés en contactant : SchoolFood, Food Support Unit, NYC Department of Education, Attn: Ivan Moreno, 44-36 Vernon Blvd – Room 412, L.I.C., NYC 11101; téléphone (718) 707-4268; e-mail [imoreno2@schools.nyc.gov](mailto:imoreno2@schools.nyc.gov).

## **Sensibilisation du public à l'égard de la nutrition**

Le programme SchoolFood est en place dans tous les établissements scolaires du NYC DOE en vue d'établir et de maintenir un partenariat avec tous les membres de la communauté scolaire. Il incite les chefs d'établissement à convier les élèves et leurs parents à oeuvrer de pair en vue de faciliter la communication entre les membres du programmes SchoolFood et la communauté scolaire.

Les Conseils pour le bien-être en milieu scolaire peuvent se mettre avec les Partenariats SchoolFood en vue de promouvoir et de faire un suivi des politiques et programmes de nutrition et d'activité physique dans leur école. Ces groupes peuvent servir à titre de ressources aux administrations scolaires dans l'application de ces politiques.

Le Bureau des Programmes pour le bien-être en milieu scolaire couronnera ces efforts en abordant l'éducation alimentaire au cours des stages de formation professionnelle faits pour les enseignants par le biais des programmes scolaires d'éducation sanitaire, ainsi que des documents sur l'étendue et la séquence de l'éducation sanitaire et de l'éducation physique.

## VII. Autres activités favorisant le Bien-être des élèves

Le NYC DOE engage les écoles en les appuyant à offrir à travers tout le cadre scolaire des activités pour la promotion du bien-être, pas uniquement à la cafétéria, mais à d'autres endroits où ils offrent des produits alimentaires et boissons, ainsi que des installations d'activités physiques. Il cherchera à coordonner et intégrer d'autres initiatives relatives à l'activité physique, l'éducation physique, la nutrition, et d'autres composantes du bien-être en sorte que ces services se complètent et ne fassent pas double emploi. Le NYC DOE oeuvra également à l'accomplissement de ce même ensemble d'objectifs et de finalités en favorisant le bien-être, le parfait développement, et les bons résultats scolaires des élèves.

### **Partenariats communautaires**

Le NYC DOE ne cessera pas de renforcer des liens avec les partenaires et les parties prenantes au sein des communautés pour soutenir l'application de cette politique pour la promotion du bien-être. Les partenariats et les parrainages communautaires et ceux à venir seront évalués en vue d'assurer qu'ils appliquent la politique pour la promotion du bien-être ainsi que ses objectifs.

### **L'engagement à la santé communautaire et la promotion en la matière**

Le NYC DOE se se laissera pas de collaborer avec les établissements scolaires pour les aider à faire voir aux parents/tuteurs, familles, et à toute la communauté, les avantages d'une bonne nutrition et d'activité physique pendant la journée scolaire et les approches pour en bénéficier. Les activités parrainées par l'établissement scolaire, ainsi que celles au niveau de district, peuvent aider les parents à comprendre l'importance de l'éducation physique, de l'éducation sanitaire, d'une bonne nutrition, d'activités physiques fréquentes, et de l'accès aux services de santé.

## Notes

- <sup>1</sup> Bradley, B, Green, AC. Les organismes chargés de la santé et de l'éducation partagent-ils la responsabilité de la réussite scolaire des élèves et de leur santé ? Une Analyse de 25 années de Recherche prouvant les liens entre la réussite scolaire des adolescents et les comportements sanitaires, *Journal de Santé des adolescents*. 2013; 52(5):523–532.
- <sup>2</sup> Meyers AF, Sampson AE, Weitzman M, Rogers BL, Kayne H. programme petit déjeuner scolaire, et performance de l'établissement scolaire. *American Journal of Diseases of Children*. 1989;143(10):1234–1239.
- <sup>3</sup> Murphy JM. Petit déjeuner et apprentissage *Breakfast and learning: une étude actualisée an updated review*. *Nutrition actuelle & Sciences alimentaires Current Nutrition & Food Science*. 2007; 3:3–36.
- <sup>4</sup> Murphy JM, Pagano ME, Nachmani J, Sperling P, Kane S, Kleinman RE. Les liens entre le petit déjeuner scolaire et le fonctionnement psychosocial et scolaire : Les observations longitudinales pour divers groupes d'activités dans un modèle d'école du centre-ville. *Archives de la Médecine des enfants et adolescents*. 1998;152(9):899–907.
- <sup>5</sup> Pollitt E, Mathews R. Petit Déjeuner et cognition *Breakfast and cognition: un sommaire intégré an integrative summary*. *American Journal of Clinical Nutrition*. 1998; 67(4), 804S–813S.
- <sup>6</sup> Rampersaud GC, Pereira MA, Girard BL, Adams J, Metz J. Habitudes au petit déjeuner, niveau nutritionnel, poids du corps, et rendement scolaire chez les enfants et adolescents. *Journal of the American Dietetic Association*. 2005;105(5):743–760, quiz 761–762.
- <sup>7</sup> Taras, H. Nutrition et performance de l'élève en classe *Nutrition and student performance at school*. *Journal of School Health*. 2005;75(6):199–213.
- <sup>8</sup> MacLellan D, Taylor J, Wood K. Ration alimentaire et performance scolaire chez les adolescents *Food intake and academic performance among adolescents*. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*. 2008;69(3):141–144.
- <sup>9</sup> Neumark-Sztainer D, Story M, Dixon LB, Resnick MD, Blum RW. Variables corrélatives de la consommation insuffisante de produits laitiers chez les adolescents *Correlates of inadequate consumption of dairy products among adolescents*. *Journal of Nutrition Education*. 1997;29(1):12–20.
- <sup>10</sup> Neumark-Sztainer D, Story M, Resnick MD, Blum RW. Variables corrélatives de la consommation insuffisante de fruits et légumes chez les adolescents *Correlates of inadequate fruits and vegetables consumption among adolescents*. *Preventive Medicine*. 1996;25(5):497–505.
- <sup>11</sup> Centers for Disease Control and Prevention. Le lien entre les activités physiques à l'école, notamment le sport, et le rendement scolaire. *The association between school-based physical activity, including physical education, and academic performance*. Atlanta, GA: U.S. Department of Health & Human Services, 2010. (Ministère de la Santé & des services sociaux, 2010.).
- <sup>12</sup> Singh A, Uijtendewilligne L, Twisk J, van Mechelen W, Chinapaw M. Activité physique et performance scolaire *Physical activity and performance at school: Une analyse méthodique de la littérature notamment une évaluation méthodologique de la qualité. A systematic review of the literature including a methodological quality assessment*. *Arch Pediatr Adolesc Med*, 2012; 166(1):49-55.
- <sup>13</sup> Haapala E, Poikkeus A-M, Kukkonen-Harjula K, Tompuri T, Lintu N, Väistö J, Leppänen P, Laaksonen D, Lindi V, Lakka T. Lien entre l'activité physique et un comportement sédentaire avec les compétences scolaires - une étude de suivi auprès des enfants des classes primaires *Association of physical activity and sedentary behavior with academic skills – A follow-up study among primary school children*. *PLoS ONE*, 2014; 9(9): e107031.
- <sup>14</sup> Hillman C, Pontifex M, Castelli D, Khan N, Raine L, Scudder M, Drollette E, Moore R, Wu C-T, Kamijo K. Effets des essais aléatoires FITKids sur le contrôle exécutif du cerveau et la fonction cérébrale *Effects of the FITKids randomized control trial on executive control and brain function*. *Pediatrics* 2014; 134(4): e1063-1071.